

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 6 octobre 2011 portant nomination
à la Commission des produits chimiques et biocides**

NOR : DEVP1126588A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R. 523-4 à R. 523-7 ;
Vu l'arrêté du 17 février 2006 modifié portant nomination à la Commission des produits chimiques
et biocides,

Arrête :

Article 1^{er}

Les représentants titulaire et suppléant du syndicat de salariés Force ouvrière sont remplacés par :
M. Jean-Jacques Oudry, en tant que titulaire.
M. François Fournier, en tant que suppléant.

Article 2

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui
sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports
et du logement.

Fait le 6 octobre 2011.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la prévention des risques,
L. MICHEL